Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_02-DE

Délibération n°20231018_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le douze octobre deux mil vingt-trois.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 octobre 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Solène CAUX, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : M. Christian CLEMENT, Mme Corinne CODEVELLE, Mme Emmanuelle PIERROT, Mme Sylvie PLE, M. Guy REGNIER et M. Renaud VAHE.

Absent non excusé : Néant

Procurations :
M. Christian CLEMENT donne son pouvoir à M. Philippe DURIER
Mme Corinne CODEVELLE donne son pouvoir à Mme Véronique FIOLET
Mme Emmanuelle PIERROT donne son pouvoir à Mme Claudia CERRATO
Mme Sylvie PLE donne son pouvoir à Mme Henryanne GRESSIER
M. Guy REGNIER donne son pouvoir à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE donne son pouvoir à M. Benoît ROYER

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 19 (13 présents et 6 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 19h20

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_02-DE

Délibération n°20231018_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

Objet : **Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du pôle scolaire : décision de la CAO et autorisation de signature du marché**

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu les articles L.2320-1 à L.2325-1 du code de la commande publique,

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du projet de réhabilitation du pôle scolaire, la Ville d'Hesdin a lancé un marché de maîtrise d'œuvre en procédure formalisée.

La présente consultation a été organisée en vue de la réhabilitation d'un pôle scolaire à Hesdin.

La surface utile totale du projet représente 1244 m²

Cette réhabilitation concerne l'aménagement des locaux et une réhabilitation thermique de l'ensemble.

Le projet se répartit en 5 pôles :
➢ Pôle commun
➢ Pôle maternelle
➢ Pôle élémentaire
➢ Pôle restauration
➢ Espaces extérieurs

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle de travaux est de 2 200 000.00 € HT, valeur mai 2023.

Le marché objet de la présente consultation concerne une mission de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un pôle scolaire.

Le contenu de la mission confiée au titulaire sera :
✓ En mission de base : **APS, APD, PC, PRO, ACT, VISA, DET** et **AOR**
✓ En missions complémentaires : **DIAG, OPC**

Le présent marché est passé sous la forme d'un Appel d'Offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-2.2, R2431-3.2° R2431-5 et R2172-2 1° du Code de la Commande Publique.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 03 juillet 2023.

Les prestations sont réunies en 1 lot unique.

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_02-DE

République Française
Département du Pas-de-Calais

44 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.
La date de remise des candidatures était fixée au 05 septembre 2023 à 12h.
Le nombre d'offres reçues est de 7.

Sur la base du rapport d'analyse des offres, une Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 02 octobre 2023 pour attribuer le marché.

L'analyse des offres s'est effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation, à savoir :

Critères	Pondération
Critère 1 **Composition de l'Equipe, des compétences et moyens du candidat ou de tous les membres du groupement**	**30 points**
1.1 Conformité administrative Opérateurs économiques ayant fourni les déclarations et attestations, dûment remplies,	5 pts
1.2 Capacité économique Adéquation du chiffre d'affaires du groupement (au moins 1.5 fois le montant du marché)	5 pts
1.3 Capacité professionnelle Adéquation des effectifs Qualité de l'organigramme Note de compréhension	15 pts
1.4 Capacités techniques Adéquation et justification des compétences	5 pts
Critère 2 **Adéquation des références avec le projet**	**30 points**
2.1 Nature et complexité des références Hors sujet / en lien avec le projet / conforme au projet	5 pts
2.2 Type de travaux Restructuration, rénovation / extension / construction neuve	10 pts
2.3 Montant des travaux Très éloigné de l'objectif / conforme à l'objectif (+- 40%)	5 pts
2.4 Qualité environnementale et énergétique règlementaire / démarche entreprise / label ou certification	5 pts
2.6 Etat d'avancement + de 5 ans / concours ou études / livré depuis – de 5 ans	5 pts
Critère 3 **Respect des délais** Sur la base du planning prévisionnel présent au RC	**10 points**
Critère 4 **Prix des prestations** Offre le moins disante / offre analysée x 30	**30 points**

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_02-DE

Délibération n°20231018_02

République Française
Département du Pas-de-Calais

Au regard de l'analyse des offres et conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 02 octobre 2023, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre comme suit :

À l'issue de la présentation et des débats de la Commission d'Appel d'Offres, la décision a été prise, à l'unanimité de membres présents, d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du pôle scolaire au groupement n° 7, dont le mandataire est le cabinet Dehaene + Partenaires, 416 avenue de la Marne 59290 WASQUEHAL, pour un montant de 344 900.00 € HT, soit 413 860.00 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- **D'APPROUVER la décision de la Commission d'Appel d'Offres portant attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du pôle scolaire au cabinet Dehaene + Partenaires, 416 avenue de la Marne 59290 WASQUEHAL, pour un montant de 344 900.00 € HT, soit 413 880.00 € TTC.**
- **DE M'AUTORISER à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents afférents**
- **DE DIRE que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif en section d'investissement**
- **D'ADOPTER le présent rapport**
- **DE ME CHARGER de l'exécution de la présente délibération**

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré le dix-huit octobre deux mil vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE DE HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr